



LES OBJECTIFS DU SUIVI

PRÉVENIR LES
TROUBLES
DE SANTÉ



AMÉLIORER LE
STATUT SANITAIRE



OPTIMISER LA
BIOSÉCURITÉ



DIMINUER LES
COÛTS DE SANTÉ



ORGANISATION DU SUIVI

ÉTAPE

1

1 Bilan initial de situation

→ sur l'exploitation, avec définition des **priorités et recommandations**.

ÉTAPE

2

2 à 8 visites de suivi par an selon vos besoins, avec à chaque passage :

- **Examen du troupeau** (état général, état corporel, bouses, remplissages ruminiaux, locomotion, troubles de santé,...).
- **Relevé des évènements sanitaires**.
- **Mise en place et suivi de mesures** visant à améliorer le statut sanitaire du troupeau.
- **Suivi des protocoles** de prévention et actions correctives.
- **Mise en place et contrôle d'efficacité** de mesures de biosécurité (contrôles d'ambiance, mesures de niveaux de contamination, contrôle de la qualité de l'eau,...).
- **Travail sur une thématique ciblée** (mammites, troubles de la reproduction, boiteries, veaux,...).



chène vert
conseil

Groupe vétérinaire



Suivi à distance

- Suivi informatique des données sanitaires.
- Contacts réguliers et assistance téléphonique.

LE PRIX DE LA PRESTATION

→ Le prix intègre les déplacements. Il ne comprend pas les traitements et les examens complémentaires.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LA DURÉE DU SUIVI

→ Le suivi est établi pour une durée de un an, renouvelable selon les mêmes modalités avec réalisation du bilan de l'année précédente : vérification de la réalisation des objectifs. Il peut être interrompu à tout moment sur simple demande de l'une ou l'autre des parties.

VOTRE CONTACT



**chène vert
conseil**
Groupe vétérinaire

ZI Bellevue II

35220 CHATEAUBOURG

Tél. : +33 (0)2 99 00 91 45

E-mail : contact@chenevertconseil.com